



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
JEUDI 22 JUILLET 2021 – 18 H 30

RELEVÉ DE DECISIONS

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Communautaire : 41

En exercice : 41

L'an deux mille vingt et un et le vingt-deux juillet,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Robert TCHOBDRENOVITCH, Président,

**Présents** : Robert TCHOBDRENOVITCH, Jean-François LOVISOLO, Geneviève JEAN, Jacques NATTA, Jean-Marc BRABANT, Séverine MAUGAN-CURNIER, Michel PARTAGE, Alain GOUIRAND, Karine MOURET, Joëlle RICHAUD, Eve MAUREL, Mylène GARCIN, Josiane PANATTONI, Marc DUVAL, Valérie GRANGE, Marc JAUBERT, Alain GUEYDON, François BONNET, Nicolas SALERNO, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND, Pierre AUBOIS (points 1 à 8), Romain BRETTE, Franck LAROCHE, Richard ROUZET, Catherine SERRA, Michel SIMOS.

**Procurations de** : Jean-Louis ROBERT à Richard ROUZET, Alain DE VILLEBONNE à Jacques NATTA, Gregory RISBOURG à Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF à Alain GUEYDON, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Nathalie LE BOUC à Alain GOUIRAND, Jean-Luc BOREL à Romain BRETTE, Mariane DOMEIZEL à Jean-François LOVISOLO, Rose-Marie DUMONTIER à Jean-François LOVISOLO, Bernadette VITALE à Robert TCHOBDRENOVITCH, Pierre AUBOIS à Jacques NATTA (des points 9 à 20).

**Absents et excusés** : Géraud DE SABRAN PONTEVES, Philippe EGG, Emilie BASTIE, Anne-Marie DAUPHIN, Josiane GIRAUDON,

Josiane PANATTONI est nommée secrétaire de séance

*Le procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire en date du 27 mai 2021, est approuvé à l'unanimité  
Le procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire en date du 17 juin 2021 est approuvé à l'unanimité*

### 1. Dissolution du SIAE

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch  
Délibération 2021-059

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Demande** la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du bassin de l'Eze ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer les documents et accomplir les formalités nécessaires à l'exécution de la délibération.

## 2. Télétransmission ACTES - Avenant

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch  
Délibération 2021-60

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Approuve** l'avenant à la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer les documents et accomplir les formalités nécessaires à l'exécution de la délibération.

## 3. Présentation du Document Unique

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch  
Délibération 2021-061

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Valide** le document unique d'évaluation des risques professionnels ;

## 4. Convention avec le Conseil Départemental de Vaucluse - Utilisation des équipements sportifs

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch  
Délibération 2021-062

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Approuve** les conventions d'utilisation des installations sportives pour les équipements sportifs de Cadenet et de La Tour d'Aigues ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer les conventions ;

## 5. Convention de groupement de commandes

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch  
Délibération 2021-063

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Approuve** la convention constitutive du groupement de commandes ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention constitutive.

## 6. Marché de travaux d'aménagement de l'étang de La Bonde - Avenant n°3 lot aménagements paysagers

Rapporteur : Jean-Marc Brabant  
Délibération 2021-64

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Approuve** l'avenant n°3 au marché 2020TX019 à signer avec l'entreprise FREDON PAYSAGES,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant,
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

## 7. Création d'un dispositif de soutien à l'installation des Maisons de Santé Pluri-professionnelles

Rapporteur : Mylène Garcin

Délibération 2021-065

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Approuve** le dispositif de soutien à l'installation des «Maisons de Santé Pluri-professionnelles», qui s'articule de la manière suivante :
  - La subvention est de 2 000 € maximum ;
  - Seules les «Maisons de Santé Pluri-professionnelles» qui répondent au cahier des charges de l'ARS sont éligibles ;
  - Seules les dépenses d'installation de la MSP sont éligibles. Sont compris les travaux et l'équipement logiciel (uniquement les logiciels labélisés ASIP-Santé) ;
  - La MSP doit être située sur le territoire de COTELUB
- **Autorise** Monsieur le Président à signer les documents et accomplir les formalités nécessaires à l'exécution de la délibération.

## 8. Attribution d'une subvention à la Maison de Santé Pluri-professionnelles Les Glycines

Rapporteur : Mylène Garcin

Délibération 2021-066

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Attribue** une subvention de 2 000 € à la MSP Les Glycines ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer les documents et accomplir les formalités nécessaires à l'exécution de la délibération.

## 9. Avenant DSP exploitation des crèches - Ajout de la crèche de La Tour d'Aigues

Rapporteur : Mylène Garcin

Délibération 2021-067

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Approuve** l'avenant qui prévoit l'exploitation de la crèche de La Tour d'Aigues
- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant ;

## 10. Attribution du marché public gestion et exploitation du relai petite enfance de COTELUB

Rapporteur : Mylène Garcin

Délibération 2021-068

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Approuve** la modification du mode de gestion du Relai Petite Enfance ;
- **Approuve** le contrat pour la gestion et l'exploitation du Relai Petite Enfance ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le contrat avec la SPL Durance Pays d'Aigues ;

### 11. Parc d'Activités Le Revol - Vente du lot 4-3 à la SCI Philip'Eau

Rapporteur : Jean-François Lovisolo

Délibération 2021-069

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Autorise** la cession du lot 4-3 du Parc d'Activités Le Revol, d'une superficie de 1 124 m<sup>2</sup>, à 41,50 € HT le m<sup>2</sup>, soit 46 646 € à la SCI Philip'Eau ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le compromis de vente ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'acte de vente ;
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la délibération.

### 12. Abrogation de la délibération n°2016-076 portant cession des lots 8-1 et 8-2 du parc d'activités Le Revol

Rapporteur : Jean-François Lovisolo

Délibération 2021-070

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Abroge** la délibération n°2016-076 du 27 octobre 2016 portant cession des lots 8-1 et 8-2 du parc d'activités Le Revol à la SCI JBF – GENETEC ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer les documents et accomplir les formalités nécessaires à l'exécution de la délibération.

### 13. Parc d'Activités Le Revol - Vente des lots 8-1 et 8-2 à la SCI LIVES

Rapporteur : Jean-François Lovisolo

Délibération 2021-071

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Autorise** la cession des lots 8-1 et 8-2 du Parc d'Activités Le Revol, d'une superficie totale de 4 242 m<sup>2</sup>, à 41,50 € HT le m<sup>2</sup>, soit 176 043 € à la SCI LIVES ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le compromis de vente ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'acte de vente ;
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la délibération.

### 14. Convention de co-financement de Click&Cotelub avec la Caisse des Dépôts et Consignations

Rapporteur : Jean-François Lovisolo

Délibération 2021-072

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Approuve** la convention de co-financement d'une solution numérique relative aux commerces de proximité avec la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention.

### **15. Convention de partenariat avec la CCPAL et mise à disposition de service - Prolongation**

Rapporteur : Catherine Serra

Délibération 2021-073

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Approuve** l'avenant de prolongation de la convention de partenariat avec la CCPAL ;
- **Approuve** l'avenant de prolongation de la convention de mise à disposition partielle de service avec la CCPAL ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant de prolongation de la convention de partenariat avec la CCPAL ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant de prolongation de la convention de mise à disposition partielle de service avec la CCPAL.

### **16. Appel à projets relatif aux transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux par le Ministère chargé des transports**

Rapporteur : Catherine Serra

Délibération 2021-074

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Approuve** l'appel à projet relatif aux transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux ;

### **17. Convention d'utilisation des déchetteries du Sud Luberon (Vaugines & Lauris)**

Rapporteur : Michel Partage

Délibération 2021-075

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Approuve** la convention avec Luberon Monts de Vaucluse ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention ;

### **18. Projet de territoire**

Rapporteur : Geneviève Jean

Délibération 2021-076

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à la majorité des suffrages exprimés (35 voix pour, 1 abstention - Samantha Khalizoff)

- **Adopte** le projet de territoire

### **19. Schéma de Développement Touristique**

Rapporteur : Jean-Marc Brabant

Délibération 2021-077

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Approuve** le schéma de développement touristique 2021-2026 ;

## 20. Convention avec l'Office de Tourisme

Rapporteur : Jean-Marc Brabant  
Délibération 2021-078

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (36 voix pour)

- **Approuve** la subvention de 150 000 € pour l'office de tourisme, correspondant au 2<sup>nd</sup> semestre 2021 ;
- **Approuve** la convention d'objectifs avec l'office de tourisme pour les années 2021 à 2024 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs ;

### Questions diverses :

Information des membres sur les décisions du Président prises en vertu de la délégation donnée par le conseil communautaire

La prochaine réunion du conseil communautaire aura lieu le 30 septembre 2021 à 18h30

La séance est levée à 20h20.

Le présent compte-rendu est mis en ligne sur le site internet de COTELUB et affiché dans les panneaux prévus à cet effet.

Fait à La Tour d'Aigues, le 26 juillet 2021

Robert Tchobdrenovitch  
Président

